

# **Royaume-Uni : un musulman refusant de se lever devant le juge se voit intimer l'ordre : "Debout, ce tribunal est laïque."**

écrit par Laveritetriomphera | 1 septembre 2017

**Royaume-Uni : un musulman refusant de se lever devant le juge se voit intimer l'ordre : "Debout, ce tribunal est laïque."**

**Le 29 août 2017 par Robert Spencer.**

À de nombreuses reprises, des musulmans ont refusé de se présenter devant les tribunaux, car ils ne reconnaissent que la charia qu'ils considèrent comme d'origine divine par opposition aux "lois humaines".

Cependant il est exceptionnel de voir un juge ordonner à un de ces suprémacistes islamiques de se lever devant la Cour.

Ce magistrat, est-il conscient que de par cet ordre, il oblige Ricardo McFarlane à transgresser un des principes de l'islam, et qu'il devient de facto un "islamophobe" ?

Probablement pas, puisqu'il a rajouté :

"À ma connaissance je n'ai transgressé aucun principe religieux."

Les autorités britanniques devraient être plus vigilantes, et s'intéresser de plus près au grand nombre de convertis à l'islam qui pensent que leur nouvelle religion les place au dessus des lois de leur pays d'origine.

Mais les autorités britanniques continueront à ne pas vouloir

traiter ce problème.

**“Accusé, levez-vous. Ce tribunal est laïque” : le juge fustige le prévenu converti à l’islam, lequel refuse de se lever alors qu’il est accusé de vouloir instaurer la charia dans Oxford Street”,**

**par Amie Gordon, Mailonline, le 29 août 2017 (merci à Steve) :**

Un converti à l’islam accusé de vouloir instaurer la charia dans le centre de Londres, a reçu l’ordre d’un juge de se lever, le magistrat lui ayant dit : “vous ne comparez pas devant un tribunal religieux.”.

Ricardo McFarlane, 30 ans, aurait violé une ordonnance de février 2014 pour comportement antisocial.

L’ordonnance lui interdisait “de promouvoir la charia” publiquement.

McFarlane et une vingtaine d’autres hommes auraient tenu un stand à l’extérieur de Topshop à Oxford Street le 25 mars 2016, dans le but d’instaurer des lois islamiques strictes dans tout le Royaume-Uni.

Il est également accusé de s’être rendu à la station Tooting Broadway le 4 avril 2016, et à Kingsland Road à Dalston le 16 avril 2016, pour ouvrir des stands promouvant la charia.

Il nie le chef d’accusation de violation de l’ordonnance pour comportement antisocial, dont il doit répondre au Palais de Justice à Londres aujourd’hui.

Le prévenu barbu, vêtu d’une robe verte et or, a déclaré à l’huissier-audiencier qu’il ne se lèverait pour “personne” avant que l’audience n’ait lieu.

Le juge Martin Beddoe a remarqué que McFarlane, qui a été mis en liberté sous caution, ne s’est pas levé quand le magistrat entrait dans la salle d’audience.

Lors du procès, le juge a déclaré avant une pause :

“Si M. McFarlane ne fait pas preuve de respect envers la Cour, je serai peut-être amené à ne pas le libérer sous caution, alors que je pourrais prononcer une autre sentence.”.

McFarlane nie l'accusation de violation de l'ordonnance, et il comparaît au Palais de Justice de Londres aujourd'hui.

Roy Hedlam, son avocat, déclare :

“Du fait de ses convictions religieuses, le prévenu croit qu'il ne doit s'incliner que devant une seule personne [NDT : Allah serait une personne (?)].”.

Le juge Beddoe intervient :

“C'est possible, mais l'accusé ne comparaît pas devant un tribunal religieux, mais une Cour laïque et j'entends à ce qu'elle soit traitée avec respect.

À ma connaissance aucun principe religieux n'a été transgressé.”.

McFarlane s'est levé dans son box durant la déclaration du juge Beddoe, ce qui a amené ce dernier à préciser :

“il est très aimable d'avoir agi ainsi car j'étais près à m'en aller.”.

Le prévenu est resté debout durant le reste de l'audience.

Le procès a été suspendu jusqu'à la semaine suivant le 11 septembre, car un témoin n'a pas pu se présenter à la barre.

Le juge Beddoe a déclaré à McFarlane : “Je suis désolé de ce contre-temps, mais vous en connaissez la raison. Vous êtes maintenant sur la “Warned List” à partir du 11 septembre

[NDT : droit pénal britannique : l'accusé sur la “Warned List” comparaît devant les juridictions pénales de première instance ou devant la “Crown Court”].

**Traduit de l'anglais par Lavéritétrionphera.**

<https://www.jihadwatch.org/2017/08/uk-muslim-refuses-to-stand-for-judge-is-ordered-get-up-this-is-not-a-court-of-religion>

Mailonline:

<http://www.dailymail.co.uk/news/article-4833340/Judge-blasts-Muslim-convert-refuses-stand-court.html>.

Palais de justice de Londres:

[https://en.m.wikipedia.org/wiki/Southwark\\_Crown\\_Court](https://en.m.wikipedia.org/wiki/Southwark_Crown_Court).

Warned List:

<http://ezinearticles.com/?My-Criminal-Trial-Is-in-the-Warned-List,-What-Does-That-Mean?&id=7999498>.

Crown Court:

<https://www.senat.fr/lc/lc13/lc132.html>